

SOCIETE ANONYME COURBET

Société anonyme au capital de 225 000 euros

Siège social : 59, avenue Victor Hugo - 75016 PARIS

552 108 540 RCS PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA REDUCTION DU CAPITAL

ASSEMBLEE GENERALE DU 30 MARS 2023

RESOLUTION N°9

K & A

KAUFMANN & ASSOCIES

8, avenue Bertie Albrecht
75008 PARIS

Tél. : 01.45.62.01.17

Fax : 01.45.62.01.18

E-Mail : ekaufmann@k-a.fr

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L.225-204 du code de commerce en cas de réduction du capital, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Le capital sera réduit de 3 225 000 euros à 862 000 euros par réduction de la valeur nominale pour absorber les pertes.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction de capital envisagée ne ramènent pas le montant du capital social à des chiffres inférieurs au minimum légal et qu'elles ne peuvent porter atteinte à l'égalité des actionnaires.

Les causes et conditions de cette opération conduisant à réduire le capital de votre société de 3 225 000 euros à 862 000 euros appellent de notre part les observations suivantes :

L'opération est subordonnée à l'approbation et la réalisation définitive des augmentations de capital décidées aux sixième, septième et huitième résolution de cette assemblée générale.

Fait à Paris, le 14 mars 2023.

KAUFMANN & ASSOCIES

Représentée

Emmanuel KAUFMANN

Associé